



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8.—
ABONNEMENTS Six mois » 4.—
Trois mois » 2.—

REDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich
TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES

Chaux-de-Fonds

Tissu en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour H. mmes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries

6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE NOTZ Denrées coloniales, Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie, Laines et cotons.

JULES VERTHIER RUE NEUVE 10

Grand choix de

Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville

Boucherie — Charcuterie

Magasins du Prii temps, J.-H. Matile

Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères

MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Restaurant populaire anti-alcoolique

Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence. — Lundi matin gâteau au fromage. Samedi soir, tripes. — Bière. Cidres. Vins de 30 à 80 centimes. — Billard.

MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
dis chaque samedi, de 1 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.
Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

L'Actualité

Plus de guerres

Tuez un homme, vous êtes
un assassin, tuez-en cent, mil-
le, vous êtes un grand capi-
taine.

V. HUGO.

En face des atrocités, commises en Chi-
ne et au sud de l'Afrique, l'âme populaire
a souffert et, plus d'une fois, elle a crié son
indignation. Dans notre pays, elle a fait da-
vantage : pour protester, elle a envoyé
200,000 francs aux Boers. Seules les diplo-
maties de tous les pays, y compris celle de
la Suisse, sont restées insensibles comme le
roc, froides comme le scalpel d'un méde-
cin.

Que sont-elles devenues dans notre pays,
les nobles traditions d'antan ? Où est-il le
temps où nous savions protester ? Notre
gouvernement courbe l'échine devant les
grandes puissances, comme les Juifs du
temps d'Achab inclinaient la tête devant
Bahal, et il n'ose rien dire. A ce député du
Conseil national qui a demandé au Conseil
fédéral pourquoi notre pays n'était pas in-
tervenu dans la question des Boers, M.
Brenner, le président actuel a répondu :
« Sans doute, nous aurions bien aimé,
mais nous n'avons pas pu. Nous avons
craint les autres puissances. Nous sommes
un pays neutre. C'eût été nous compro-
mettre ! » Oh ! les couards ! il n'y pas un
cœur suisse qui n'ait tressailli d'indignation
en entendant une pareille réponse. Justice !
justice, avez-vous donc franchi les frontiè-
res de la patrie ? — C'est absolument com-
me si moi, je passais par le bois de Coffra-
ne et que tout à coup j'entendisse crier au
secours. En homme prudent et bien avisé,
je passe gentiment mon chemin et laisse
tranquillement massacrer mon frère. « Vous
savez ! J'aurais bien aimé intervenir, mais
qui sait ? j'aurais pu recevoir un mauvais
coup ». Ce faisant, on me happerait au col-
let et on me trainerait en prison comme un
lâche que j'aurais été. Mais voilà, il y a
deux justices : celle d'en haut et celle d'en
bas, celle des gros et celle des petits.

Jusqu'ici le peuple n'a rien fait pour ame-
ner la cessation de la guerre. Il se borne à
protester théoriquement ; il ne met pas la
main à la pâte, il n'agit pas. Une élite de
rêveurs réunit de temps en temps un congrès
de la paix, et c'est tout. Tel le dernier qui a
eu lieu pendant l'exposition universelle de
Paris, l'année passée. Sans doute, il a été
convoqué par une autorité gouvernementale
et ouvert par un ministre en exercice de
fonctions ; sans doute, il contenait des dé-

légués officiels de certains Etats. Les ques-
tions qu'on y a discutées furent du plus
haut intérêt et ont vivement passionné l'au-
ditoire ; tous les journaux en ont parlé fa-
vorablement et les échos s'en sont répandus
jusqu'aux couches populaires. Grâce à
ces congrès, il existe maintenant à la Haye
une cour permanente d'arbitrage. Et c'est
tout... c'est-à-dire rien. On proteste sur tous
les tons, on crie par la parole et par la
plume : « La guerre est une infamie », mais
ces cris et ces protestations sont restés
jusqu'à présent sans effet et n'ont pas réus-
si à soulever les colères populaires : partout
continue à régner l'anarchie internationale.
Les anarchistes, ce ne sont pas seulement
ceux qui demandent à la violence l'améliora-
tion de la société actuelle ; ce sont encore
ceux qui maintiennent l'Europe dans un
état atroce de barbarie... et je crains moins
les premiers que les seconds. Oui, l'état ac-
tuel du monde, c'est l'anarchie internationale.
Pour déclarer une guerre et répandre
le sang du peuple, il suffit au premier co-
quin venu, qu'il s'appelle Chamberlain ou
Bismark, de prétendre son pays insulté...
et en avant les bataillons. Si on trouve que
la déclaration de guerre ne marche pas as-
sez vite, on fausse la dépêche d'Ems, —
quitte au faussaire à s'en faire une gloire, —
et voilà les Allemands lancés contre les
Français. Ah ! que les chefs de puissances
ont bien fait de garder dans leurs armoi-
ries le léopard, l'aigle, l'ours, et le lion :
ce sont symboles parfaitement exacts, ce
sont images de leurs rapacités.

Pour montrer l'odieuse de la guerre, di-
rai-je qu'en Chine les Cosaques ont violé
des Chinoises et leur ont fendu après le
ventre de leurs sabres ? dirai-je qu'on a
tranché la tête à des innocents, entre au-
tres à ce pauvre soldat, qui, par ordre spé-
cial, avait tiré sur le baron de Ketteler et à
ses deux mandarins, qui avaient eu la bon-
homie de rester dans la capitale ? dirai-je
que l'expédition de police dans le Petchili
n'a été qu'une succession de pillages et de
massacres, où les troupes alliées n'ont ren-
contré ni ennemi ni résistance ? dirai-je
qu'on a volé, contrairement au droit des
gens, et qu'à Toulon les soldats se sont
partagés ces dépouilles opimes ? Est-ce que
M. de Bulow n'avait pas dit, au début de
l'expédition : « Les tueries en masse répu-
gnent à notre civilisation, nous voulons le
châtiment des grands coupables » ? Or ce ne
sont pas les grands coupables qui ont été
punis ; comme toujours, c'est le peuple qui
a porté la peine. Quel honteux début pour le
XX^{me} siècle ! Et lorsqu'on cherche à faire la
lumière, et lorsqu'à la Chambre des députés
le socialiste Sembat demande une en-
quête, vite M. Waldeck-Rousseau monte à
la tribune pour parler de civilisation —
elle est belle votre civilisation ! — et fait
voter la clôture de la Chambre. O diploma-
tes ! M'étonne ce qu'ils pensent les Chinois
d'une civilisation qui r semé leur pays de
milliers de cadavres au hasard de la baïon-
nette et de la balle, mis leurs villes en cen-
dres et pillé tous leurs trésors ?

(A suivre)

A. B.

BELLE ATTITUDE !

Les députés ont reçu lundi matin — juste
le temps de le lire en train — le rapport
présenté par la Commission chargée d'exa-
miner la question de la place de tir à gran-
de distance et qui a été rédigé — ce n'est
un secret pour personne — par M. le con-
seiller d'Etat Droz, chef du département
militaire.

Ce rapport, signé du président et du rap-
porteur de la Commission, fait l'historique
de la question, rappelle qu'après beaucoup
de tirage les représentants des proprié-
taires intéressés et le Département militaire
cantonal se sont mis d'accord sur une con-
vention à laquelle le Département militai-
re fédéral avait adhéré ; que cette conven-
tion avait le mérite de rendre inutile une
expropriation et de procurer par voie amia-
ble à l'Etat la jouissance régulière de la
place de tir ; qu'elle consiste dans l'établisse-
ment d'une servitude payée à raison de
fr. 1200 par hectare... et que certains pro-
priétaires se refusent maintenant à signer la
convention.

Le rapport parle à ce sujet de « révolte »
Les propriétaires opposants de Bevaix se
révoltent, « comme ils s'étaient insurgés
contre l'expropriation pure et simple ». Voilà
de bien gros mots pour constater une
attitude toute simple.

Mais on comprend que M. le chef du Dé-
partement militaire qui avait promis au
Grand Conseil une transaction amiable soit
furieux de voir que celle-ci lui échappe.
Il faudra exproprier quand même, voilà
tout ce qui ressort de plus clair et de plus
net de ce rapport.

Ce que coûtera l'opération, ça par exem-
ple, on n'en souffle pas mot. Le Grand
Conseil est appelé à voter dans un sac. On
conçoit, dans ces conditions, que le groupe
socialiste, pour d'autres raisons supérieu-
res au surplus, n'ait pas voulu souscrire à
cette spoliation de l'œuvre de mort sur
l'œuvre de vie. Gustave Schaad a présenté
un rapport de minorité d'une argumentation
forte et sobre. Plusieurs de ses collègues
ont énergiquement combattu le projet.

Rien n'y a fait. Les militaristes l'ont em-
porté une fois de plus.

N'empêche que tout homme de cœur vou-
dra être avec les opposants dans cette lut-
te pour l'humanité et pour la civilisation
contre les derniers vestiges de la barbarie.

W. B.

GRAND CONSEIL

Séance du 22 Juillet

Présidence : M. Alfred Jeanhenry président.

Séance ouverte à 2 h. 1/4. Le dernier pro-
cès-verbal est lu et adopté. Il est fait lecture
d'une demande de subvention de l'Union
sténographique suisse en faveur de la fête
fédérale qu'organise cette société dans le
courant de septembre prochain. Cette de-
mande sur la proposition du président est
renvoyée au Conseil d'Etat pour rapport à
la séance de mardi.

Lecture est faite d'une pétition, signée
par 58 agriculteurs du Locle, relative à
l'inspecteur du bétail de ce district et de-
mandant la révocation du dit inspecteur.
Renvoi à la Commission des pétitions.

M. le Président demande à l'assemblée
que la discussion sur les rapports à l'appui
d'un projet de révision de la loi sur l'impôt
direct, d'un projet de décret soumettant au
peuple la question de la révision de l'art 23
de la Constitution, d'un projet de révision
de la loi sur l'assurance des bâtiments,
ainsi que le rapport à l'appui d'un projet
de Loi concernant la responsabilité civile

de l'Etat, des Communes et de leurs fonctionnaires et employés, soient renvoyés à une prochaine session qui pourrait être convoquée vers fin septembre. Cette proposition est combattue partiellement par MM. Jules-P. Jeanneret et E. Neuhaus, qui estiment que nous devons au moins discuter un de ces rapports; celui soumettant au peuple la question de la révision de l'art. 23 de la Constitution (diminution des membres du Grand Conseil). M. le président retire sa proposition et déclare que cette question sera soulevée à nouveau mardi.

On procède ensuite à la validation de deux députés, nommés depuis la dernière session ainsi qu'à l'assermentation également de deux nouveaux membres du Grand Conseil. Ces opérations ne soulèvent aucune discussion.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission de la place de tir à grande distance.

Le député socialiste, G. Schaad, membre de la commission, lit en son nom personnel un rapport de minorité dont voici la teneur :

Monsieur le Président et Messieurs,

Je n'ai pu me rallier au projet de décret qui vous est présenté par la majorité de la commission pour les raisons suivantes :

Actuellement tous les peuples civilisés sont écrasés par les charges excessives du militarisme, il est donc nécessaire d'apporter un remède à cet état de chose, et les meilleurs moyens sont : diminution de ces charges et réduction des dépenses.

On nous dira sans doute, comme on le dit d'ailleurs dans les autres pays, que ce sont nos voisins qui doivent commencer ces réductions; cela à nos yeux constitue un cercle vicieux dans lequel nous tournons tous, ce n'est pas le moyen de sortir de cette situation périlleuse, mais au contraire de cette façon nous creusons de plus en plus le gouffre du militarisme qui va nous engloutir.

La Suisse est le pays qui devrait commencer à donner le bon exemple. Sa situation entre quatre grandes puissances le lui permet, car en effet quoique nous fassions pour la défense de notre sol, nous n'arriverons jamais à égaler en force militaire une seule des puissances qui nous entourent. Donc, en cas d'invasion, nous ne pourrions pas résister à des forces aussi supérieures.

J'ai le sentiment que notre indépendance repose entièrement sur les rivalités des quatre grandes puissances qui nous entourent. Il est évident que si l'une d'elles voulait nous envahir, elle aurait à compter avec nos trois autres voisines, ainsi notre sécurité ne peut pas reposer sur la puissance de notre armée : ce serait absurde de la prétendre.

On nous dira que nous avons autrefois été envahis; cela est bien vrai, mais les conditions de puissance de nos voisins n'étaient pas ce qu'elles sont de nos jours; depuis ces temps relativement lointains, deux faits nouveaux très importants se sont produits. L'Italie et l'Allemagne ont réalisé leur unité

nationale, cela est incontestablement de nature à garantir notre sécurité par le fait que ces forces nouvelles entrent en rivalité avec les deux autres puissances. J'ai donc la conviction que notre pays est le mieux placé dans le monde pour donner l'exemple de la réduction des dépenses militaires. En conséquence pour cette raison principale, nous sommes décidés de refuser les dépenses pour la place de tir de Bevaix.

Il y a encore pour nous une question de justice de nous opposer au décret qui nous est soumis.

C'est en vertu d'un contrat que nous devons fournir une place de tir de combat pour la place d'armes de la II^e division.

Le canton de Berne avait les mêmes restrictions que nous pour la III^e division; il a donc fait comme nous : fourni une place de tir à Ostermündingen; cette place de tir ne pouvait être utilisée pour défaut de sécurité. Alors la Confédération est venue en aide au canton de Berne en achetant une grande propriété pour y établir un dépôt de remonte et fournir ainsi gratuitement une place de tir de combat pour la III^e division.

Le canton de Neuchâtel s'est trouvé dans les mêmes conditions. Nous avons fourni une place de tir de combat à Rochefort; elle présentait les mêmes conditions d'insécurité que celle d'Ostermündingen et alors la Confédération exigea que nous en fournissions une meilleure; l'Etat a trouvé celle de Bevaix, mais ce n'est pas la Confédération qui veut en faire les frais comme elle l'a fait pour le canton de Berne. C'est notre canton qui supporte déjà de lourdes charges avec les casernes de Colombier, qui doit faire toute la dépense. Cela constitue une inégalité de traitement, une véritable injustice contre laquelle nous nous élevons avec énergie. Nous formons une confédération d'Etats et le Conseil fédéral doit nous traiter tous avec la même bienveillance. Dans le cas qui nous occupe, le canton de Neuchâtel est moins bien traité que le canton de Berne.

C'est également en raison de cette injustice que nous nous opposons formellement au décret qui nous est présenté, et dans l'intérêt du pays nous invitons le Grand Conseil à en faire de même.

M. le président du Conseil d'Etat Droz, chef du département militaire, répond et soutient les propositions de la majorité de la commission tendant à la prise en considération du projet; il ajoute qu'il s'agit d'un engagement pris antérieurement et qui doit être exécuté.

Une longue discussion s'engage. Les membres de la députation socialiste Schweizer, Neuhaus, Dr Favre, Ad. Sandoz, Numa Robert-Wælti prennent tour à tour la parole pour s'opposer à la prise en considération du projet. Ils invoquent tous les arguments soulevés jusqu'ici contre le militarisme et font appel, pour s'unir à eux, à tous les amis de la paix.

M. Robert-Wælti fait ressortir le fait, et cela pour répondre à M. D. Perret, qu'armés ou non, s'il prenait fantaisie aux grands Etats qui nous entourent de nous manger,

crois qu'il a peu de goût pour le poisson de mer.

— Il est vrai qu'un hareng ne vaut pas un brochet au bleu.

— Et une étuvée de carpes donc, surtout quand elle est au vin de Bourgogne, interrompit M. Minxit.

— Sans doute, dit Benjamin, sans doute; vous pourriez même parler d'un civet de lièvre préparé de votre main; mais toujours est-il que le hareng est excellent quand on n'a pas autre chose. A propos, il y a un quart d'heure que j'ai mis pour vous une lettre à la poste; vous ne l'avez probablement pas reçue, monsieur Minxit?

— Non, dit M. Minxit, mais je viens t'en apporter la réponse. Tu prétends qu'Arabelle ne t'aime pas, et à cause de cela tu ne veux pas l'épouser!

— M. Rathery a raison, dit le sergent. J'avais un camarade de lit qui ne m'aimait pas et auquel je rendais bien cordialement la pareille; notre ménage était une véritable salle de police : au logement, quand l'un voulait des navets dans la soupe, l'autre y mettait des carottes; à la cantine, si je demandais du cassis, il faisait venir du genièvre. Nous nous disputions pour savoir qui mettrait son fusil à la meilleure place. S'il avait un coup de pied à donner, c'était à mon caniche, et lorsqu'il était mordu par une puce, c'est toujours d'Azor qu'elle provenait. Imaginez-vous qu'un jour nous nous sommes battus au clair de la lune, parce qu'il prétendait coucher à la droite, et que moi je prétendais qu'il devait prendre la gauche. Pour me débarrasser de lui, j'ai été obligé de l'envoyer à l'hôpital.

— Vous avez très bien fait, sergent, dit mon oncle; quand les sergents ne savent

ce n'est pas les quelques mille fusils suisses qui empêcheraient le triomphe des ennemis.

L'excellent Dr Favre se plaçant à un point de vue plus élevé et montrant par là qu'il est peut-être le plus sensé des membres du Grand Conseil, a déclaré qu'il ne souscrirait pas au projet proposé. Ayant été militaire, il sait très bien que les militaristes ne poursuivent pas seulement comme but la chasse à l'ennemi du dehors, mais que les soldats que nous formons seront appelés en tout premier lieu à marcher contre leurs frères du pays, au signal donné par nos gouvernants.

Dès le début de la discussion, il était facile de prévoir l'opinion de la majorité. Les quelques amis de la Paix — et il y avait parmi eux des membres du Comité de la fameuse ligue de ce nom — n'étaient ni chair, ni poisson. Point d'opinion nettement exprimée, point de courage, d'énergie. Si la ligue de la paix n'existe en Suisse que pour récolter les sous de ses adhérents, alors que les membres de ses Comités, mieux placés que qui que ce soit pour faire de la besogne utile quand l'occasion s'en présente dans nos petits parlements, se résignent devant le fait acquis, soit le mal nécessaire, alors, mes chers amis, inclinons nous, et ne disons plus rien. Ce que nous avons pu constater au cours de cette première séance, c'est que les seuls vrais amis de la paix sont les socialistes; ils ne vont pas, nous le reconnaissons tous, faire des quêtes et recueillir des cotisations pour le plaisir d'une ligue, mais ils travaillent à l'avènement de la paix par des actes et non pas en demandant la charité, une charité dont les conséquences sont sans effets.

Qu'après cela, M. le colonel D. Perret, reprocher à la députation socialiste de faire perdre un temps précieux au Grand Conseil, en prolongeant la discussion sur la ligne de tir, que renchérisse évidemment le temps perdu, cela nous laisse froids. Avec ça que nos colonels s'occupent d'économies de bouts de chandelles quand il leur faut des crédits se chiffant non par milliers de francs, mais par millions!

Tous ces députés contradictoires n'ont pu nous reprocher qu'une chose, c'est que nous étions des théoriciens.

Il est assez rigolo de voir nos honorables bourgeois rouges et verts, qui dans tous les domaines ne travaillent que par la théorie, venir reprocher à de vrais ouvriers qui ont passé leur vie dans le travail manuel, d'être des théoriciens. O morgue! où vas-tu te nicher?

Grâce à l'opposition socialiste, la discussion sur cette misérable ligne de tir a pris un peu d'ampleur, mais sans cela le projet de la commission aurait passé comme une lettre à la poste et n'aurait probablement soulevé aucune discussion. Le peuple jugera où sont les amis de l'économie et de la paix, car il ne s'agit pas ici seulement de quelques milliers de francs à consacrer pour une ligne de tir; non, cette question est intimement liée à la construction de nouvelles casernes, le Conseil d'Etat l'a avoué, et cela nous coûtera des millions.

pas vivre ici-bas, on les envoie à perpétuité dans l'autre monde.

— Il y a bien quelque chose de bon dans ce que vient de dire le sergent, fit M. Minxit. Etre aimé c'est plus qu'être riche, car c'est être heureux; aussi je ne désapprouve point les scrupules, mon cher Benjamin. Tout ce que je réclame de toi, c'est que tu continues, comme par le passé, à venir à Corvol. Parce que tu ne veux pas être mon genre, ce n'est pas une raison pour que tu cesses d'être mon ami. Tu ne seras plus obligé de filer le parfait amour avec Arabelle, de tirer de l'eau pour arroser ses fleurs, de t'extasier sur les manchettes qu'elle me brode et sur la supériorité de ses fromages à la crème. Nous déjeunerons, nous dînerons, nous philosopherons, nous rirons : c'est un passe-temps qui en vaut bien un autre. Tu aimes les truffes, j'en parfumerai tout mon office; tu as une prédilection pour le Volnay, prédilection que, du reste, je ne partage point, j'en aurai toujours dans ma cave; s'il te prend envie de chasser, je t'achèterai un fusil à deux coups et une paire de lévriers. Je ne donne pas trois mois à Arabelle pour se dégoûter de son gentilhomme et pour t'aimer à la folie. Acceptes-tu ou n'acceptes-tu pas? Réponds-moi par oui ou par non; tu sais bien que je n'aime point les doreurs de phrases.

— Eh bien! oui, monsieur Minxit, fit mon oncle.

— Très bien; je n'attendais pas moins de ton amitié. Et maintenant, tu te bats en duel.

— Qui diable a pu vous dire cela? s'écria mon oncle. Je sais bien que les urines n'ont rien de caché pour vous; est-ce que vous auriez à mon insu consulté mes urines?

Une motion d'ordre présentée par M. Adamir Sandoz et amendée par M. E. Lambelet, demandant le renvoi pour étude au Conseil d'Etat, est rejetée.

En fin de compte, la votation a lieu article par article, puis sur l'ensemble du projet.

Le projet est accepté par 69 voix contre 16, soit contre celles des membres de la députation socialiste présents, plus celles de MM. Ch.-Alb. Ducommun et Steiner, députés radicaux.

Somme toute, une mauvaise journée pour les anti-militaristes.

La séance est levée à 6 heures et demie.

Emile NEUHAUS.

LE TOUR DU MONDE

FRANCE

Les élections. — Au ministère de l'intérieur, on possédait hier à midi les résultats de 1444 élections pour le renouvellement des conseils généraux. Ces 1444 élections se décomposent comme suit : 557 républicains, 477 radicaux et radicaux-socialistes, 33 socialistes, 54 ralliés, 29 nationalistes et 209 conservateurs. Total 1359; il y a 85 ballottages. Il reste dix résultats à connaître. 80 sièges ont été gagnés par les républicains, 33 ont été perdus. Le gain net des républicains est donc de 57 sièges.

ALLEMAGNE

Le krach de Leipzig. — Dans une réunion de créanciers de la banque de Leipzig, le syndic de la faillite a déclaré que les sommes dues à cette banque par la société des drèches dépassaient 87 millions de marks. Il a ajouté que la vente des stocks existant à Cassel avait produit environ 5 millions et que c'était pour cette raison que l'on avait accordé un demi-million à la société des drèches pour continuer ses affaires. Le procès intenté au Conseil d'administration de la banque de Leipzig sera jugé le 12 octobre et le syndic de la faillite espère que les créanciers toucheront en janvier un acompte sur le dividende.

ANGLETERRE

La peste. — Le vapeur anglais *Ormuz*, venant de Sidney, qui s'était vu refuser l'entrée du port de Marseille, est arrivé lundi avec deux cas suspects parmi son équipage. Les deux malades ont été transportés sur un navire-hôpital; puis l'*Ormuz* est reparti pour Londres, après avoir débarqué 50 passagers qui ont été soumis à une visite sanitaire rigoureuse.

AFFAIRES DE CHINE

Massacre de missionnaires. — *L'Echo de Chine*, arrivé hier à Marseille par la voie anglaise, apporte la nouvelle suivante : « D'après une dépêche de Tai Yuen Fou, le gouverneur du Shansi avait récemment envoyé une délégation pour escorter jusqu'à

— Tu te bats avec M. de Pont-Cassé, mauvais plaisant; vous devez vous rencontrer dans trois jours à la Croix-des-Michelins, et, au cas où tu me débarrasserais de M. de Pont-Cassé, l'autre mousquetaire prendra sa place : tu vois bien que je suis bien informé.

— Comment, Benjamin! s'écria Mache-court devenu plus pâle que son assiette.

— Comment, misérable! acheva magrand'mère, tu te bats en duel!...

— Ecoutez moi, toi, Mache-court, vous, ma chère sœur, et vous aussi, monsieur Minxit, la vérité est que je me bats avec M. de Pont-Cassé; ma résolution est bien arrêtée. Ainsi épargnez-vous des représentations qui m'ennuieraient sans me faire renoncer à mon dessein.

— Je ne viens pas, répondit M. Minxit, mettre des obstacles à ton duel; je viens, au contraire, t'apporter un moyen de sortir victorieusement, et, de plus, de rendre ton nom célèbre par toute la contrée. Le sergent sait un coup superbe avec lequel il désarmerait dans une heure toute la corporation des maîtres d'armes. Aussitôt qu'il aura bu un verre de vin blanc, il te donnera la première leçon. Je le laisse avec toi jusqu'à vendredi, et moi-même je resterai à te surveiller, de peur que tu ne perdes ton temps dans les auberges.

— Mais, dit mon oncle, je n'ai que faire de votre coup, et d'ailleurs, si votre coup est infailible, quelle gloire aurais-je de triompher par ce moyen de notre vicomte. Homère en rendant Achille invulnérable, lui a ôté tout le mérite de sa vaillance. J'ai réfléchi : mon intention n'est plus de me battre à l'épée.

(A suivre).

MON ONCLE

BENJAMIN

ROMAN SOCIAL

PAR

CLAUDE TILLIER

Il y avait à peine un quart d'heure que la lettre était à la poste, lorsque M. Minxit en personne arrivait chez ma grand'mère, accompagné du sergent, lequel était accompagné lui-même de deux masques, de deux fleurets et de son respectable caniche.

Benjamin déjeunerait alors avec Mache-court d'un hareng et du vin blanc patrimonial de Choulot.

— Soyez le bienvenu, monsieur Minxit, s'écria Benjamin, un morceau de ce poisson de mer vous agréerait-il?

— Fi donc! me prends-tu pour un batteur en grange?

— Et vous, sergent?

— Moi, j'ai renoncé à ces sortes de choses depuis que j'ai l'honneur d'être dans la musique.

— Mais, votre caniche, que penserait-il de cette tête?

— Je vous remercie pour lui; mais je

Shanghai un certain nombre de missionnaires étrangers. Quinze missionnaires ont été massacrés par les rebelles sur la frontière du Shansi. Les Chinois chrétiens qui étaient avec eux ont été aussi mis à mort et leurs femmes emmenées en captivité en Mongolie. On dit que ces massacres sont l'œuvre du prince Tuan et du général Tung-Fuh-Siang.

Est-ce qu'on chercherait de nouveaux prétextes pour recommencer ?

AMÉRIQUE

Les millionnaires. — Le *New-York Herald* vient de publier une liste des millionnaires américains, qui comprend 3828 noms. La fortune totale de ces 3828 *ogres modernes* se monterait, d'après ce journal, à seize milliards et en « fortune nationale » actuelle à 81,750 millions, de sorte que 1/100^e de la population possède à peu près un cinquième de la propriété entière. De ces millionnaires, il n'y a que 13% qui auraient hérité leur fortune, 19% ont acquis leurs millions en les volant au moyen de l'extorsion à leurs esclaves de travail dans la fabrication, 16 dans le commerce, 13 dans la propriété foncière, 12 dans l'exploitation des chemins de fer et de la navigation, 10 dans des établissements de banque, 6 dans la construction et les 6 autres dans l'agriculture.

Mouvement professionnel

On annonce de Payerne que la situation dans la manufacture de tabacs Frossard est sans changement jusqu'à présent ; mais que toutefois, après des pourparlers entre les grévistes et la direction, on s'est trouvé d'accord pour s'en remettre à l'arbitrage du Conseil d'Etat.

— Dans la menuiserie mécanique Wetterwald à Dagmersellen (Soleure) les conditions de travail sont tellement misérables qu'il est juste de signaler ce patron à la vindicte publique. Les travaux s'exécutant à forfait dans cet entre industriel le sont à des prix tellement mesquins qu'un père de famille ne peut arriver à vivre humainement. C'est ainsi que ce noble M. Wetterwald a voulu imposer à une partie de son personnel la confection de portes d'appartements avec plates-bandes et chambranle, à forfait, au prix de 4 fr. 50 pièce. Les ouvriers s'étant refusés à faire ce travail dans des conditions aussi dérisoires, reçurent leur congé. La manière de procéder de ce raffiné exploitateur est sans doute un de ses nombreux problèmes au moyen desquels il pense arriver à une solution de la question sociale, qu'il semble comprendre à la façon de certains tyrans depuis longtemps disparus.

— Le syndicat des maçons de Lugano vient de soumettre aux entrepreneurs un tarif de main d'œuvre lequel demande la réduction des heures de travail, l'augmentation des salaires et la suppression du travail à forfait. Au cas où la réponse de ces derniers ne sera pas conforme à la demande du syndicat, une grève s'en suivra.

La vie locale

Conseil général. — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel communal, le samedi 27 juillet 1901, à 4 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant :

1. Agrégations.
2. Nominations : a) De deux membres de la Commission scolaire en remplacement de MM. P. Landry, décédé et P. Ditisheim, démissionnaire.
- b) d'un membre de la commission de l'école d'horlogerie et de mécanique en remplacement de M. Emile Courvoisier, démissionnaire.
- c) d'un membre de la commission de l'Ecole professionnelle de jeunes filles en remplacement de Madame Ducommun-Robert, démissionnaire.
3. Rapport de la Commission chargée d'examiner les propositions du Conseil communal concernant l'emplacement du monument de la République.
4. Rapport de la Commission chargée d'examiner le règlement révisé de l'Orphelinat communal.
5. Rapport à l'appui des projets de budgets des Ecoles professionnelles.
6. Nomination de la Commission du budget.
7. Rapport à l'appui de projets d'échanges de terrains, d'achats et de ventes pour l'Hôpital.
8. Rapport à l'appui d'un projet de règlement pour l'Ecole d'horlogerie et de mécanique.
9. Rapport à l'appui d'une demande d'expropriation de terrains pour l'ouverture des demi-rues des Plânes et Alexis-Marie Piaget.
10. Divers.

Concerts publics. — En cas de beau temps, concert demain mercredi, 24 courant, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir, sur la place Neuve, par la musique des *Armes-Réunies*.

(Communiqué.)

Bienfaisance. — La commission de l'Hôpital a reçu avec reconnaissance 10 fr. par l'entremise de M. Hoffmann, greffier du tribunal, ensuite d'un retrait de plainte.

— La commission de l'Hôpital a reçu avec reconnaissance pour l'érection d'un pavillon pour enfants 10 fr., provenant d'un litige réglé à l'amiable, par l'entremise de M. le juge de paix.

(Communiqué.)

BIBLIOGRAPHIE

La *Revue Socialiste*, toujours très diversement intéressante contient dans son numéro du 15 juillet courant une savante critique socialiste de la liberté d'enseignement de L. Foubert, divisée après une courte introduction en trois principaux chapitres : I. Le Principe ; II. L'Institution, chapitre très clairement subdivisé ; III. Conclusion. La suite du « Livre Rouge » de

missionnaire pour partir de la pension bourgeoise, quand vers midi, le bruit d'un équipage qui s'arrêtait précisément à la porte de la Maison Vauquer retentit dans la rue Neuve-Sainte-Geneviève. Madame de Nucingen descendit de sa voiture, demanda si son père était encore à la pension. Sur la réponse affirmative de Sylvie, elle monta lestement l'escalier. Eugène se trouvait chez lui sans que son voisin le sût. Il avait en déjeunant, prié le père Goriot d'emporter ses effets, en lui disant qu'ils se retrouveraient à quatre heures rue d'Artois.

Mais pendant que le bonhomme avait été chercher des porteurs, Eugène, ayant promptement répondu à l'appel de l'école, était revenu sans que personne l'eût aperçu, pour compter avec madame Vauquer, ne voulant pas laisser cette charge à Goriot, qui, dans son fanatisme, aurait sans doute payé pour lui.

L'hôtesse était sortie. Eugène remonta chez lui pour voir s'il n'y oubliait rien, et s'applaudit d'avoir eu cette pensée en voyant dans le tiroir de sa table l'acceptation en blanc souscrite à Vautrin, qu'il avait insouciamment jetée là le jour où il l'avait acquittée. N'ayant pas de feu, il l'allait la déchirer en petits morceaux quand, en reconnaissant la voix de Delphine, il ne voulut faire aucun bruit, et s'arrêta pour l'entendre, en pensant qu'elle ne devait avoir aucun secret pour lui. Puis, dès les premiers mots, il trouva la conversation entre le père et la fille trop intéressante pour ne pas l'écouter.

— Ah ! mon père, dit-elle, plaise au ciel que vous ayez eu l'idée de demander compte de ma fortune assez à temps pour que je ne sois par ruinée ! Puis je parler ?

Pierre Bertrand (Les massacres de Toung-Tcheou). L'« Homicide en Italie », forte étude sur la criminalité en Italie due au docteur Napoleone Colajanni, député au Parlement italien. « Une franc-maçonnerie agrarienne aux Etats-Unis, article fertile en conclusions pratiques d'Augustin Chabot-seau. « Agricole Perdiguier », une des plus belles figures de la vaillante génération de 1848, qu'Ernest Museux, présente comme il sied, simplement. Les rubriques toujours très soignées sont signées par : Adrien Veber, Gustave Rouanet, L. Foubert, Valéry Hermy.

On trouve le numéro dans toutes les Bibliothèques des gares et chez les principaux libraires.

On s'abonne sans frais à la *Revue Socialiste* dans tous les bureaux de poste, chez tous les libraires et à l'administration, 27, rue de Richelieu, Paris 1^{er}.

France : 18 fr. par an ; Etranger : 20 fr. Le numéro 1 fr. 50.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 22 Juillet 1901

NAISSANCES

Glasson, Germaine-Hermine, fille de Gustave, horloger et de Julie-Hermance-Virginie née Baré, française.
Brügger, Julia, fille de Friedrich, employé au gaz et de Anna née Jorg, bernoise.
Pfister, Aimé-René, fils de Philippe-Edouard, doreur et de Anna-Elise née Warmbrodt, wurtembergeois.

PROMESSES DE MARIAGE

Studer, Johannes, fabricant de limes et Zaugg, Maria-Ida, repasseuse en linge, tous deux bernois.
Guex, Ulysse, doreur, vaudois et Kammer, Marie-Anna, cuisinière, bernoise.

MARIAGES CIVILS

Rode, Cornelius-Rudolf-Karl, fournisseur, prussien et Jeanneret, Elisa-Fanny, peintre sur émail, neuchateloise.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

23952 Röthlisberger, Olga-Rosa, fille de Gottfried et de Rosina Leibungut, née le 13 décembre 1898, bernoise.
23953 Robert née Jeanneret, Louise-Emma, veuve de Paul, née le 5 avril 1846, neuchâteloise.
23954 Messner née Schneider, Anna-Babara, épouse de Andreas, née le 11 mars 1823, wurtembergeoise.
23955 Schirer, Louis-Paul, fils de Emile-Etienne-Eugène et de Anna-Bertha Probst, née le 8 juillet 1901, français.
23956 Christen, Johannes, divorcé de Elise-Virginie Binggeli, né en 1838, bernois.
23957 Schäfer, Jacques-Hermann, fils de Jakob-Christian et de Anna-Elisabeth Schaub, né le 3 octobre 1900, wurtembergeois.
23958 Enfant féminin, mort-né, à Tel-Oscar Boillod, neuchâtelois.

Recensement au 1^{er} Décembre 1900 : 35,815 âmes.

Oui, la maison est vide, dit le père Goriot d'une voix altérée.

— Qu'avez-vous donc, mon père ? demanda madame de Nucingen.

— Tu viens, répondit le vieillard, de me donner un coup de hache sur la tête. Dieu te pardonne, mon enfant ! Tu ne sais pas combien je t'aime ; si tu l'avais su, tu ne m'aurais pas dit brusquement de semblables choses, surtout si rien n'est désespéré. Qu'est-il donc arrivé de si pressant pour que tu sois venue me chercher ici quand dans quelques instants nous allions être rue d'Artois ?

— Eh ! mon père est-on maître de son premier mouvement dans une catastrophe ? Je suis folle ! Votre avoué nous a fait découvrir un peu trop tôt le malheur qui sans doute éclatera plus tard. Votre vieille expérience commerciale va nous devenir nécessaire, et je suis accourue vous chercher comme on s'accroche à une branche quand on se noie. Lorsque M. Derville a vu Nucingen lui opposer mille chicanes, il l'a menacé d'un procès en lui disant que l'autorisation du président du tribunal serait promptement obtenue. Nucingen est venu ce matin chez moi pour me demander si je voulais sa ruine et la mienne. Je lui ai répondu que je ne me connaissais à rien de tout cela, que j'avais une fortune, que je devais être en possession de ma fortune, et que tout ce qui avait rapport à ce démêlé regardait mon avoué, que j'étais de la dernière ignorance et dans l'impossibilité de rien entendre à ce sujet. N'était-ce pas ce que vous m'aviez recommandé de dire ?

— Bien, répondit le père Goriot.

— Eh bien, reprit Delphine, il m'a mise au fait de ses affaires. Il a jeté tous ses ca

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Paris, 22 juillet. — Le *Temps*, commentant les élections aux conseils généraux, s'exprime comme suit :

« Ce que l'on croit apercevoir en parcourant à vol d'oiseau le tableau des résultats, c'est en somme une certaine immobilité politique, l'absence de grand mouvement et de changement bien marqué. Au total, il paraît probable que la seule nouveauté sera le gain de quelques sièges réalisés par les républicains de diverses nuances sur les conservateurs et qu'il n'y aura pas grand'chose de changé dans les conseils généraux. »

Saint-Etienne, 22 juillet. — Les ouvriers boulangers de Rive-de-Gier se sont mis en grève pour faire cause commune avec ceux de Saint-Etienne.

Londres, 23 juillet. — A la Chambre des communes, le chancelier de l'échiquier déclare que l'expédition de Chine coûtera environ 4 millions 350,000 livres sterling, les frais pour les navires non compris.

— Hier s'est ouvert à Londres le congrès international pour la lutte contre la tuberculose.

New-York, 23 juillet. — La température est encore plus chaude surtout dans l'ouest ; la situation est plus critique encore dans la région du blé.

On signale 22 décès et 40 cas de congestion depuis 36 heures à Chicago et à Kansas City.

Harrismith, 23 juillet. — Deux colonnes anglaises ont tué ou blessé entre Harrismith et Standerton 14 Boers et en ont capturé 23. Les Anglais ont pris quantité de fourrages, bétail, fusils, munitions, etc.

Prétoria, 23 juillet. — Les obsèques de Mme Kruger, décédée la semaine dernière à l'âge de 67 ans, après une courte maladie, ont eu lieu hier après-midi.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts

Pain blanc à 30 centimes 1^{re} qualité le kilo.

On porte à domicile

Avis aux agriculteurs et industriels — Poids public —

Bandages

pour les cas les plus difficiles et à poser soi-même sont livrés sous garantie complète et aux prix de fabrication par le Dr Krüsi, fabrique de bandages, Gais (St-Gall).

pitaux et les miens dans des entreprises à peine commencées, et pour lesquelles il a fallu mettre de grandes sommes en dehors.

« Si je le forçais à me représenter ma dot, il serait obligé de déposer son bilan ; tandis que, si je veux attendre un an, il s'engage sur l'honneur à me rendre une fortune double ou triple de la mienne en plaçant mes capitaux dans des opérations territoriales à la fin desquelles je serai maîtresse de tous les biens. Mon cher père, il était sincère, il m'a effrayée. Il m'a demandé pardon de sa conduite, il m'a rendu ma liberté, m'a permis de me conduire à ma guise, à la condition de le laisser entièrement maître de gérer les affaires sous mon nom. Il m'a promis, pour me prouver sa bonne foi, d'appeler M. Derville toutes les fois que je le voudrais pour juger si les actes en vertu desquels il m'instituait propriétaire seraient convenablement rédigés. Enfin il s'est remis entre mes mains pieds et poings liés. Il demande encore pendant deux ans la conduite de la maison, et il m'a suppliée de ne rien dépenser pour moi de plus qu'il ne m'accorde. Il m'a prouvé que tout ce qu'il pouvait faire était de conserver les apparences, qu'il avait renvoyé sa danseuse, et qu'il allait être contraint à la plus stricte, mais à la plus sourde économie, afin d'atteindre au terme de ses spéculations sans altérer son crédit. Je l'ai malmené, j'ai tout mis en doute, afin de le pousser à bout et d'en apprendre davantage : il m'a montré ses livres, enfin il a pleuré. Je n'ai jamais vu d'homme en pareil état. Il avait perdu la tête, il parlait de se tuer, il délirait. Il m'a fait pitié. (A suivre.)

78 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE PÈRE GORIOT

PAR

H. DE BALZAC

Mais laissons le monde, aujourd'hui je veux être toute heureuse.

Rastignac était encore à une heure du matin chez madame de Nucigen, qui, en lui prodiguant l'adieu des amants, cet adieu plein de joies à venir, lui dit avec un expression de mélancolie :

— Je suis si peureuse, si superstitieuse, donnez à mes pressentiments le nom qu'il vous plaira, que je tremble de payer mon bonheur par quelque affreuse catastrophe.

— Enfant, dit Eugène.

— Ah ! c'est moi qui suis l'enfant ce soir, dit-elle en riant.

Eugène revint à la Maison Vauquer avec la certitude de la quitter le lendemain ; il s'abandonna donc pendant la route à ces jolis rêves que font tous les jeunes gens quand ils ont encore sur les lèvres le goût du bonheur.

— Eh bien ? dit le père Goriot quand Rastignac passa devant lui.

Eh bien ! répondit Eugène, je vous dirai tout demain.

— Tout, n'est-ce pas ? cria le bonhomme. Couchez vous. Nous allons commencer demain notre vie heureuse.

Le lendemain, Goriot et Rastignac n'attendaient plus que le bon vouloir d'un com-



AVIS IMPORTANT

Les Conseils communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds propriétaires du réseau électrique de transport de force de l'Areuse offrent **CENT FRANCS** de récompense à la personne qui leur donnera des renseignements sur la ou les personnes auteurs de dégâts aux paratonnerres, et vols de fils de cuivre, commis depuis une quinzaine de jours sur le dit réseau, en particulier à la Sagneule, aux Entre deux-Monts et aux Eplatures.

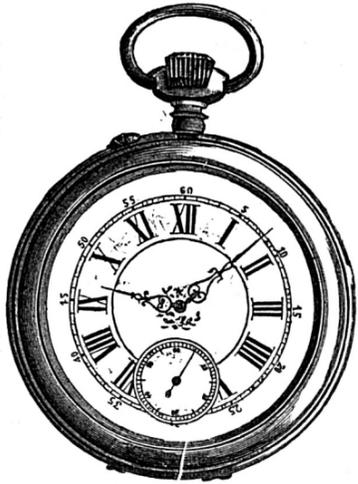
Conseils Communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Sagne-Juillard

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robet, 38

TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE



BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{ts}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
REVEILS
PENDEULES ✦

RÉPARATIONS

Garantie absolue

RESTAURANT

Populaire Anti alcoolique

Ouverture du Grand Restaurant, Modèle de Zurich

SERRE 16

„L'AURORE“

LE SAMEDI 13 JUILLET 1901

Bons diners avec dessert à 50 et 60 ct. — Restauration à la ration et à la carte à toute heure. — Service soigné. Jambon, cervelas, salamis, sardines et thon. — Tous les lundis gâteau au fromage. — Tous les samedis soir tripes simples ou assorties. — PRIX SANS CONCURRENCE.

Salle pour familles, tables spéciales pour dames seules

CANTINE à 11 1/2 h.

Bière, cidres, Vins excellents depuis 30 à 50 et 80 la bout. Limonades, sirops, smart, kola, gingembre. — Thés de choix.

Billard neuf Installation moderne Jeux nouveaux Garage pour vélos

A. SCHMIDT.

ESCOMPTE 5 %

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE

Remboursables au gré des clients

Pour faire un pudding pour 4 à 6 personnes, prenez : Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

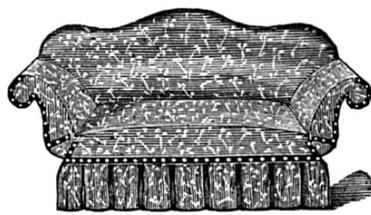
ESCOMPTE 5 %

PHOTOGRAPHIE R. KOHL

derrière le collège de la Promenade

Ouvrage consciencieux. CHAUX-DE-FONDS Prix modéré

Prix : fr. 6 la 1/2 Dz. avec une carte décorée
fr. 10 la Dz. avec deux cartes décorées



Magasin de Meubles

A L'INDUSTRIE NATIONALE

27, RUE DANIEL JEANRICHARD, 27

LA CHAUX-DE-FONDS

fournit tous genres de MEUBLES, de toutes qualités et à des prix défiant toute concurrence

VENTE PAR ACOMPTE

POUR LES MALADES DE L'ESTOMAC

Je me permets de recommander par la présente un bon remède domestique, dont les excellents effets ont été prouvés depuis des années, à tous ceux qui ont contracté, par suite d'un refroidissement, d'une indigestion, d'une nourriture imparfaite trop chaude ou trop froide et difficile à digérer ou enfin par une manière de vivre irrégulière, une maladie de l'estomac, soit

Catarrhe d'estomac, Crampe d'estomac, Douleurs d'estomac,
Pénible digestion ou pituite,

Le remède digestif, purifiant le sang, appelé par son inventeur

VIN-HERBAGE DE HUBERT ULLRICH

⊙ Ce vin-herbage est préparé avec d'excellentes herbes ⊙
⊙ médicales. Il purifie et ranime les fonctions digestives ⊙
⊙ sans être purgatif. Le vin-herbage fait disparaître ⊙
⊙ tout dérangement dans les veines; il purifie le sang ⊙
⊙ de toutes les substances pernicieuses et il agit forte- ⊙
⊙ ment pour le renouvellement d'un sang pur. ⊙

Si l'on se sert à propos du vin-herbage, les maladies d'estomac seront supprimées le plus souvent déjà dans leurs premiers symptômes. On ne devrait donc pas tarder à préférer son emploi à toutes les autres substances fortes ou corrosives qui abiment la santé. Après avoir bu quelques fois ce breuvage, on remarquera divers symptômes tels que : **Maux de tête, Renvois, Acrimie, Flatuosités, Maux de cœur accompagnés de vomissements,** symptômes qui se montrent dans une plus forte mesure encore dans les maladies d'estomac chroniques.

La constipation et ses suites désagréables comme les **serrements de cœur, les Coliques, les Palpitations, les Insomnies,** de même que les **Troubles de la rate, de la grande veine (hémorrhoides),** disparaîtront rapidement et sans douleur par l'emploi du vin-herbage. Il préserve de toute indigestion, procure à l'organisme entier le bien-être et expulse sans effort de l'estomac et des entrailles les substances indigestes.

Les pâles couleurs, l'anémie, la débilité

sont le plus souvent la suite d'une mauvaise digestion, d'un sang insuffisant et d'un état maladif du foie. Des gens meurent parfois lentement après avoir passé par les états malades suivants : **Manque d'appétit, Relâchement nerveux, Irritation de la bile, Maux de tête fréquents et insomnies.** Le vin-herbage donne une nouvelle impulsion à la force vitale. Le vin-herbage augmente l'appétit, seconde la digestion et l'alimentation, chasse vigoureusement les matières nuisibles, accélère la circulation du sang et l'améliore, calme les nerfs excités, fait renaitre le goût à la vie et redonne du courage. De nombreuses lettres de reconnaissance et de remerciements prouvent l'énorme succès du vin-herbage.

On peut acheter le vin-herbage en bouteilles à fr. 2.50 et fr. 3.50 dans les pharmacies de la Chaux-de-Fonds, Locle, Sonvillier, Saignelégier, Tramelan, Cernier, Fontaine, Les Ponts, Boudry, Colombier, Saint-Blaise, Neuchâtel, etc., ainsi que dans tous les grands et petits endroits du canton de Neuchâtel, du Jura Bernois, de la Suisse et de la France.

En outre, la pharmacie, rue de la Demoiselle, 89, la pharmacie **L. Leyvraz, la Pharmacie Monnier,** Passage du Centre, 4, la pharmacie **Buhlmann,** rue Léopold Robert, 7, et la **Pharmacie centrale,** rue Léopold Robert, 16, à **La Chaux-de-Fonds,** expédient aux prix originaux, dans toute la Suisse, à partir de trois bouteilles de **Kräuterwein,** dans toutes les localités de la Suisse.

Se méfier des Contrefaçons

Demandez exactement

Le Vin-Herbage de Hubert Ulrich

Mon vin-herbage n'est pas un mystère. Il est composé de : Vin de Malaga, 450,0; Alcool de vin, 100,0; Glycérine, 100,0; Vin rouge, 240,0; Ebereschensaft, 150,0; Kirschaft, 320,0; de Feuchel, Anis, Helemenwurzel, Kraftwurzel américain, racines de gentiane et de Kalmuswurzel, 10,0. On mélange tous ces éléments.

LAIT STÉRILISÉ

naturel

Le lait stérilisé de la nourrice de l'avenir est le meilleur aliment pour enfants, le plus naturel et remplace le lait de la maman! Aucun cas de diarrhée.

Laiterie D. HIRSIG,

Versoix 7, et

Antoine WINTERFELD,
à la Gare

Myrtilles, premier choix

Caisse 3 kg. fr. 2.25; 15 kg. fr. 5.75
franco contre remboursement
Morganti, frères, Lugano.

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1
111, Demoiselle, 111

AUX AMATEURS

de

vrais vins français

Un voyage d'achat fait dans les vignobles de Villié, Morgon, Fleurie et Beaujeu, nous permet d'offrir un véritable

BEAUJOLAIS NOUVEAU

ouvert à 55 c. le litre

Beaujolais vieux, bouché, 75 c. le lit. sans verre
Saint-Georges » 75 c. »
Mâcon » 60 c. »

Imprimerie de « La Sentinelle »

TRAVAUX D'IMPRESSION
en tous genres

Demandez

Huile de pied de bœuf

préparée spécialement pour vélos et machines à coudre de la maison **H. Möbius et Fils, Bâle** (Suisse).

En flacons à 75 cent., chez :
Aug. Barbet, Jaquet-Droz 18.
Jules Fête, rue de la Serre 61.
J. Jeanrenaud, rue Léopold Robert 9.
Mairot Frères, rue de la Promenade 6.
Henri Mathey, rue du Premier-Mars 5.

Contre Toux & Catarrhes

Bonbons Pectoraux

Kaiser

Guérison certaine 2650 Certificats notarialement reconnus par vidimés.

Preuve incontestable, de leur efficacité, contre toux, enrrouements, Catarrhes et engorgements.
Paquets 30 et 50 cts., chez J.-B. STIERLIN, place du Marché et Société de Consommation, Chaux-de-Fonds.